



PARENTS ET PERSONNEL SOIGNANT TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

**OUI, LA VACCINATION EST NECESSAIRE,
OUI, ELLE SAUVE DES VIES
NON, ELLE N'EST PAS SANS RISQUES
NOS CORPS NOUS APPARTIENNENT**

**CNT 42 UL Sainté
Salle 15 Bis Bourse du Travail
cnt42@cnt-fr.org
<http://www.cnt-f.org/cnt42/>**

Il est désormais prouvé que dans les adjuvants utilisés dans les vaccins, l'aluminium est toxique pour la santé. En effet, une fois injecté et s'il n'est pas éliminé naturellement par les urines, il peut migrer jusqu'au cerveau et être le responsable de maladies neurologiques graves et irréversibles. L'association E3M qui regroupe les malades de la Myofasciite à macrophages induite par l'aluminium dans les vaccins lutte pour des vaccins sans aluminium.

D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES

Les vaccins sans adjuvant aluminium ont existé durant de nombreuses années. Ce sont les vaccins sur phosphate de calcium (adjuvant naturel et sans danger) de l'Institut Pasteur qui en a fabriqué pour le monde entier. Ils ont été retirés du marché en 1986 lorsque l'Institut Mérieux a racheté l'Institut Pasteur. Mérieux fabriquait ses vaccins sur aluminium, il a annulé la ligne de fabrication de Pasteur. Un simple calcul de rendement industriel contre l'avis des chercheurs de Pasteur.

LES MAGOUILLES INDUSTRIELLES

En 2008, Sanofi qui a racheté l'Institut Mérieux fait carrément disparaître le seul vaccin à trois valences, le DTPolio (diphtérie, tétanos, polio) et le

remplace par un vaccin aux multiples valences. Pour remplir l'obligation vaccinale, toutes et tous doivent obligatoirement se faire injecter des cocktails qu'il. Elle.s n'ont pas choisis. Les prix ont explosé. La Sécu a remboursé. Cherchez l'erreur ?

LA POLITIQUE DE SANTE DECIDEE PAR L'INDUSTRIE

En **janvier 2018**, la loi sur l'obligation vaccinale à 11 valences (diphtérie, tétanos, poliomyélite, l'haemophilus influenzae B, la coqueluche, l'hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, méningocoque C, pneumocoque) serait vraisemblablement votée.

Cette loi de santé publique qui nous concernent toutes et tous a été votée en première lecture à l'assemblée nationale le 27 octobre par 75 député.e.s présent.e.s ce jour-là sur 577 !

Cette obligation vaccinale fait partie du cortège de lois et d'ordonnances que veut nous imposer Macron. Un énième fait du prince et de politique répressive. Si cette loi venait à passer, elle nous priverait de notre première liberté, celle de la maîtrise de nos corps, et de notre pouvoir à refuser l'injection de produits dangereux.

Obligeons les industriels à re-fabriquer ces vaccins sans aluminium. C'est un choix que le gouvernement doit faire en se dégageant des lobbys de l'industrie pharmaceutique.

Seul un mouvement de résistance et de désobéissance générale peut contraindre le gouvernement à reculer sur sa politique liberticide et anti sociale.

Pour se renseigner, comprendre, lutter... <http://www.asso-e3m.fr/>